

numéro **1** OCTOBRE
2002
Langues et Cité
bulletin
de l'observatoire
des pratiques
linguistiques

Langues et Cité

p1 *Éditorial*

p4 Évènement

p8 *En bref*

p6 Entretien

p2 L'Observatoire

Observer les pratiques linguistiques :

pour quelles politiques?

Usages du français, langues de France, "langue des banlieues", enseignement des langues, plurilinguisme, ... les questions relatives aux pratiques linguistiques sont nombreuses et soulèvent des débats qui agitent l'actualité. Pour pouvoir répondre à ces questions, il convient d'observer la situation de ces pratiques dans leur ensemble et de s'appuyer sur un savoir scientifique. *L'observatoire des pratiques linguistiques*, cellule de la délégation générale à la langue française et aux langues de France, est un point de jonction entre les chercheurs qui recueillent et analysent les pratiques langagières et les acteurs du monde politique et institutionnel soucieux d'être en phase avec une société française qui, en matière de langage, évolue à vive allure, dans ses pratiques comme dans ses représentations. Ce premier numéro du bulletin de l'observatoire, outre une présentation de ses missions et de ses activités, est consacré à la synthèse du séminaire "Observer les pratiques linguistiques : pour quelles politiques?" qui s'est tenu au début de l'année 2002 au ministère de la culture et de la communication.

L'observatoire des pratiques

Installé à la délégation générale à la langue française et aux langues de France et doté d'un conseil scientifique, l'observatoire a pour missions de recenser et de rendre disponibles les savoirs relatifs à la situation linguistique en France.

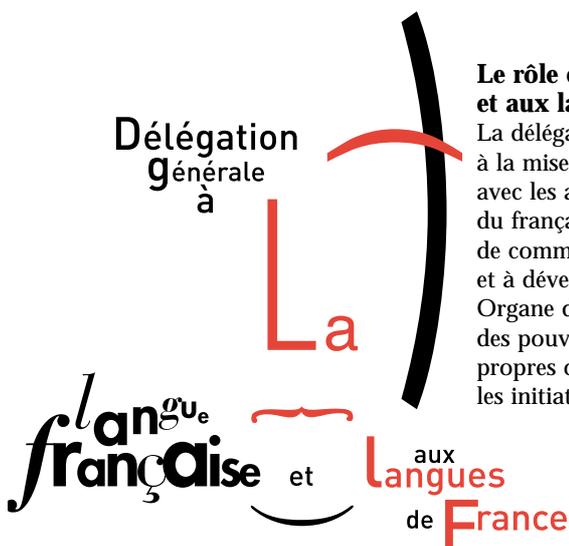
C'est un comité d'experts, qui ne fait pas de recherches lui-même, mais lance des appels d'offres thématiques et subventionne les travaux de laboratoires universitaires et autres unités de recherche. Le champ de l'observation est celui de la sociolinguistique et concerne les pratiques actuelles, qu'il s'agisse du français ou des autres langues parlées sur le territoire national. Les données rassemblées proviennent d'enquêtes de terrain, et rendent compte des expériences langagières réelles des individus et des groupes.

Elles portent aussi bien sur l'hétérogénéité des usages (variations géographiques ou sociales), que sur les questions de contact de langues, de transmission ou d'acquisition, sur les modalités du plurilinguisme comme sur les évolutions en cours (féminisation, déplacement des normes, effets des supports de l'écrit sur la langue ...)

Le rôle de l'observatoire est aussi de favoriser la collaboration et l'organisation en réseau des équipes et centres de recherche qui travaillent sur les pratiques linguistiques sur l'ensemble du territoire et dans les pays francophones.

Les résultats des recherches et l'ensemble des données recueillies seront intégrés dans une banque de données gérée et actualisée par la délégation générale à la langue française et aux langues de France.

L'observatoire finance des programmes de recherche: plan pluri-annuel sur les langues de Guyane (G. Bergounioux et F. Grenand, université d'Orléans. M. Launey et O. Lescure, Institut de recherche pour le développement de Cayenne), la phonologie du français contemporain (B. Laks, université de Paris X et J. Durand, université de Toulouse), exploitation de l'enquête Famille sur les pratiques linguistiques réalisée par l'INED lors du dernier recensement (confiée à plusieurs équipes, voir plus loin la présentation de l'enquête).



Le rôle de la délégation générale à la langue française et aux langues de France

La délégation générale à la langue française et aux langues de France contribue à la mise en œuvre de la politique linguistique du Gouvernement en liaison avec les autres départements ministériels. Elle veille à la promotion et à l'emploi du français sur le territoire national, et à favoriser son utilisation comme langue de communication internationale; elle contribue à valoriser les langues de France et à développer le plurilinguisme, garant de la diversité culturelle. Organe de réflexion, d'évaluation et d'action, elle anime et coordonne l'action des pouvoirs publics en faveur de ces objectifs et met en œuvre, avec ses moyens propres ou en liaison avec d'autres organismes publics ou privés, les initiatives allant dans ce sens.

linguistiques.

Depuis sa création en 1999, l'observatoire a contribué à la réalisation de 42 projets de recherche dans le cadre de trois appels à propositions.

Appel à propositions 1999 :

Description et analyse de l'hétérogénéité des pratiques linguistiques sur l'ensemble du territoire français.

- *Langues et représentations des jeunes locuteurs de St-Pierre et Miquelon (P. Brasseur, université d'Avignon),
- *Variations langagières à Bordeaux et dans la région bordelaise (C. Muller, université de Bordeaux),
- *Etude des régionalismes du français parlé en Rhône-Alpes (J.B. Martin, Institut Pierre Gardette),
- *Une semaine dans la vie plurilingue à Grenoble (J. Billiez, université Grenoble 3)
- *Approches sociolinguistiques des usages enfantins : formes figées et formes libres dans la région Rhône-Alpes (J.M. Colletta, IUFM et université Grenoble 3)
- *Usages et variation dans une petite ville du Languedoc (Pézenas) (J. Durand, université Toulouse 2)
- *Représentations de la variation, modèles empiriques de la variation; une enquête comparative: Tours la ville du "beau parler" et la région parisienne (Didier de Robillard, université de Tours)
- *Analyse des pratiques langagières des adolescents bilingues turc-français en France (H. Jisa, université Lyon 2)
- *Les variations du français à Marseille (L.J. Calvet, université d'Aix-Marseille)
- *Variation sociophonétique et variation morphosyntaxique en Franche-Comté (G. Konopczynski, université de Besançon)
- *Usages linguistiques en Corse (J.P. Dalbera, université de Nice)
- *Nouvelles mesures de résolution d'insécurité langagière: le cas de Massat, domaine occitan (L. Rabassa, Université Toulouse 2)

*Analyse structurale et diachronique de pratiques linguistiques d'échanges, Orléans 1969 – 1999 (G. Bergounioux, université d'Orléans)

*Pratiques langagières de jeunes dans le tissu urbain parisien (J. Boutet, F. Gadet, université Paris 7)

*Observation des pratiques linguistiques, Perpignan (C. Lagard, Université de Perpignan)

*Etude variationniste des pratiques linguistiques des enfants en situation de jeux : Un analyse comparative des répertoires verbaux (M. de Fornel, EHES)

*Dictionnaire des régionalismes du français de France, (P. Rézeau, INALF)

Appel à propositions 2000 :

Observation du contact linguistique dans des situations géographiquement et socialement délimitées.

*Pratiques linguistiques régionales d'élèves du primaire et de collège en zone suburbaine de Bretagne Gallo (P. Blanchet, université Rennes 2)

*Pratiques langagières, représentations et (re) construction d'identité chez les jeunes locuteurs d'une ville nouvelle (R. Nicolăi, université de Nice)

*Contact de langues entre gascon pyrénéen, aragonais, français et castillan, (J.L. Fossat, université Toulouse 2)

*LSF et français dans la classe : contact de langues ou bilinguisme ? (A. Millet, université Grenoble 3)

*Pratiques et représentations langagières de groupes de pairs en milieu urbain (A. Millet, université Grenoble 3)

*Pratiques langagières et contact de langues à Rouen (C. Caiutocoli, université de Rouen)

*Parlers jeunes à la Réunion (C. Bavoux, université de la Réunion)

*Quel vécu et quelles représentations linguistiques après une scolarisation en Calandreta ? (H. Boyer, université de Montpellier)

*Etude des pratiques langagières au sein de familles issues de l'immigration

(F. Gadet, université Paris 10)

*La transmission des langues: allophonie et acculturation (G. Bergounioux, université d'Orléans)

*Étude des formes de contact linguistique en situation institutionnelle (M. de Fornel, EHES)

*Exploration d'un lieu d'interface dans les contacts de langues: Valorisation d'acquis d'experts et corpus interactifs (D. de Robillard, université de Tours)

*Pratiques linguistiques et représentations en Alsace (F. Hartweg, université de Strasbourg)

*Picard, français, immigrations (J.M. Eloy, université de Picardie)

Appel à propositions 2001 :

Transmission familiale et acquisition non didactique des langues.

*Transmission de langues entre pairs dans les cours d'école (J. Billiez, université Grenoble 3)

*Analyse des productions linguistiques en créole des enfants de grande section de Maternelle (A. Coianiz, université de la Réunion)

*Transmission du créole mères/enfants et acquisition non didactique dans les établissements scolaires de la Réunion (C. Bavoux et F. Prudent, université de la Réunion)

*Etude comparative de la transmission familiale et de l'acquisition non-didactique du vietnamien dans les communautés niçoise et lyonnaise (R. Nicolăi, université de Nice)

*Transmission familiale et acquisition non-didactique des langues: arabe maghrébin: dynamisation de la transmission familiale par la visibilité dans le domaine public (D. Caubet, Inalco)

*Transmission des langues: pratiques linguistiques dans les familles bilingues d'origine étrangère (F. Gadet, université Paris 10).

La diversité des pratiques linguistiques

Premier séminaire de l'observatoire des pratiques linguistiques

Le 20 février 2002 s'est tenu le premier séminaire de l'observatoire: "Observer les pratiques linguistiques: pour quelles politiques?" Cinq communications scientifiques ont donné lieu à de riches discussions au sein d'une assemblée constituée de chercheurs et d'acteurs du monde politique et institutionnel.

Synthèse du séminaire par Bernard Cerquiglini, délégué général à la langue française et aux langues de France.

Les différents travaux présentés ont tous fait état de l'extraordinaire pluralité qui marque les pratiques linguistiques en France, mais aussi du peu de valorisation qu'elles suscitent.

La délégation générale à la langue française et aux langues de France, structure nouvelle au ministère de la culture, souhaite mener une politique linguistique équilibrée et complète, valorisant l'ensemble du patrimoine linguistique français dans sa diversité, sa richesse et sa vérité. Le patrimoine linguistique de la France est en effet constitué du français, langue commune, langue de la République, mais aussi des autres langues parlées par l'ensemble des citoyens sur le territoire national. La volonté de la délégation générale à la langue française et aux langues de France, est de fonder les politiques linguistiques non pas sur des impressions, des sentiments, voire des ressentiments, mais sur des savoirs scientifiques et sur les pratiques linguistiques réelles. C'est pourquoi la DGLFLF, dont la vocation interministérielle de l'action vient d'être réaffirmée, a créé en son sein un observatoire des pratiques linguistiques, point de jonction entre les chercheurs qui travaillent sur les langues de France et les élus, les responsables de l'administration et les décideurs en matière de politiques publiques. L'observatoire est un outil précieux pour connaître les pratiques langagières des citoyens d'un pays qui s'étend sur les cinq continents. Nous disposons, en effet, de très peu d'informations sur ces pratiques, tout en sachant que la quasi-totalité des Français sont peu ou prou multilingues, et que le français n'a jamais été autant et aussi bien parlé qu'à l'époque actuelle. Le séminaire

"Observer les pratiques linguistiques : pour quelles politiques?" est le premier espace de diffusion créé par l'observatoire, avec cet objectif de proposer un lieu de rencontre et de discussion entre les observateurs de terrain et les acteurs du monde politique et institutionnel. Cette première rencontre fut riche d'enseignement. Tout d'abord, un constat s'impose : il y a une grande méconnaissance de la richesse linguistique de notre pays. La langue est fondamentalement de la culture, et ce patrimoine culturel est méconnu des institutions, mais aussi des citoyens qui bien souvent ignorent la richesse de leur propre compétence multilingue. On ne peut bâtir l'amour de la langue commune sur cette méconnaissance et ce mépris que l'on porte parfois en soi. Or, les différents travaux présentés ont tous fait état de l'extraordinaire pluralité qui marque les pratiques linguistiques en France, mais aussi du peu de valorisation dont elles font l'objet. Il est urgent, notamment, de reconnaître les langues dont les enfants peuvent hériter dans le milieu familial. La transformation de la DGLF en DGLFLF (délégation générale à la langue française et aux langues de France) est une première reconnaissance officielle de la diversité linguistique de la France et du formidable patrimoine culturel que celle-ci représente. Ensuite, il convient de ne pas oublier que ce patrimoine est avant tout une pratique, une pratique sociale faite de diversité, de mélanges et d'échanges. Il est fondamental, dans la définition d'une langue, de tenir compte de la manière dont les gens la parlent. De plus, en tant que pratiques sociales, les pratiques linguistiques relèvent des politiques qui prennent en compte le social (la ville, les affaires sociales, l'éducation nationale, les élus,...). A l'évidence, des pratiques linguistiques se tissent dans les pratiques sociales et les exclusions s'en redoublent.

L'effet de cumul est manifeste et il faut faire en sorte que les politiques menées par les élus et les responsables rentrent dans une politique générale de lutte contre l'exclusion, de maîtrise de la langue française et de confort dans les autres langues.

Enfin, ces observations apportent un savoir fondamental pour la langue française. Il est évident que pour avoir une politique dynamique, active, en faveur du français, langue commune, langue nationale, langue de la République, il faut le faire sortir de son isolement.

Le français est une langue qui se parle en compagnie et en liaison avec d'autres langues.

Etre francophone, c'est parler français, mais aussi user d'autres langues.

La francophonie est polyphonique, elle est plurielle, mais cela ne s'arrête pas à nos frontières. La France est un pays francophone comme les autres, elle est plurilingue: comme dans tous les pays francophones, le français est bien une langue de partage et qui partage avec d'autres langues.

Tout cela doit permettre de faire une politique qui devrait accroître ou restaurer le sentiment de sécurité et de confort des citoyens par rapport aux langues qu'ils parlent. S'ils se sentent rassurés dans leurs langues maternelles (au pluriel) ils apprendront mieux la langue commune. C'est en n'ignorant rien de cela, en sachant que la culture mène au social et que le social n'est pas séparé du culturel, que pourra se construire une véritable politique linguistique.

...La France est un pays

francophone comme les autres,

elle est plurilingue.

S: richesse d'un patrimoine national.

Le séminaire a été l'occasion de présenter les premiers résultats d'enquêtes, aussi diverses que novatrices, représentatives de la quarantaine de projets soutenus par l'observatoire ces trois dernières années.

Une semaine dans la vie plurilingue à Grenoble

Jacqueline Billiez (Laboratoire Linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles, LIDILEM, université de Grenoble).

L'observation des pratiques linguistiques de locuteurs plurilingues vivant dans la ville de Grenoble et dans son agglomération a permis des analyses contrastives variées concernant les représentations que les sujets se font de leur plurilinguisme, de leurs discours identitaires et de leurs pratiques plurilingues à l'écrit et à l'oral. De ces résultats se dégagent des perspectives pour promouvoir le plurilinguisme à l'échelle de nos sociétés : entre autres, l'intercompréhension entre locuteurs de langues voisines et l'éveil aux langues dans les systèmes éducatifs européens.

Cultures, variations linguistiques et enseignements: l'exemple du palikur à Saint-Georges de l'Oyapock en Guyane

Gabriel Bergounioux (université d'Orléans) et Françoise Grenand (université d'Orléans et IRD).

La connaissance scientifique des langues vernaculaires de Guyane est non seulement inégale mais surtout encore extrêmement lacunaire, bien que ce soit un enjeu scientifique, culturel et social de première importance. La description des pratiques linguistiques permet l'étude rigoureuse de langues mais aussi la réalisation d'actions pédagogiques et des recommandations en matière de politique linguistique et culturelle.

Français, langue régionale, immigration: la situation en Picardie,

Jean-Michel Éloy (université de Picardie-Jules Verne).

L'enquête démontre l'attachement des témoins à la langue d'origine et à la langue régionale, mêlé à un sentiment d'insécurité linguistique, ainsi que l'importance des pratiques de mélange de langues. Ce constat permet de proposer une politique linguistique de valorisation des compétences en toutes les langues des locuteurs.

Transmission familiale et acquisition non-didactique des langues: le cas de l'arabe maghrébin,

Dominique Caubet (Institut national des langues et civilisations orientales, INALCO).

L'étude en cours établit la vitalité de la transmission de l'arabe maghrébin en France mais aussi le très fort sentiment d'insécurité linguistique des locuteurs et recommande la nécessité d'une valorisation de la langue par une visibilité dans la société civile et une reconnaissance institutionnelle qui fait défaut.

Résultats de l'enquête associée au recensement de 1999 sur la transmission familiale des langues en France.

François Héran, directeur de l'Institut national d'études démographiques.

L'enquête Famille associée au recensement de 1999 comporte un volet sur les pratiques linguistiques qui constitue une première dans l'histoire de la statistique publique française. En effet jamais la situation de l'ensemble des langues du pays n'avait été appréhendée de façon homogène sur un échantillon national d'une telle ampleur (380 000 personnes). Le volet linguistique comportait trois questions :

En quelles langues, dialectes ou "patois" vos parents vous parlaient-ils d'habitude quand vous étiez enfant vers l'âge de 5 ans ? Votre père (ou l'homme qui vous a élevé) vous parlait d'habitude en.....et aussi en.....	En quelles langues, dialectes ou "patois" parliez-vous à vos jeunes enfants quand ils avaient 5 ans (ou leur parlez-vous actuellement s'ils sont plus jeunes ?) Vous leur parliez d'habitude en..... et aussi en.....	Et actuellement, vous arrive-t-il de discuter avec vos proches (conjoint, parents, amis, collègues, commerçants,...) dans une autre langue que le français .Oui / Non. Si oui, laquelle ou lesquelles?
--	---	--

[mêmes questions pour la mère]

Les premiers résultats confirment la domination indiscutable du français ainsi que l'usage accru des langues enseignées à l'école; mais elle révèle aussi à la fois la richesse du patrimoine linguistique lié à la diversité de nos origines et de nos expériences (près de 400 langues citées) malgré l'érosion de la transmission familiale des langues régionales et minoritaires.

Rapports intégraux, références et liens sur le site de la délégation générale à la langue française et aux langues de France
www.dglf.culture.gouv.fr

De l'observation scientifique à la politique linguistique.

Entretien avec Pierre Encrevé, Président du comité scientifique de l'observatoire des pratiques linguistiques, directeur de recherche à l'école des hautes études en sciences sociales.

Connaitre les pratiques linguistiques c'est prendre, par exemple, conscience que la quasi-totalité des français sont multilingues.

Pierre Encrevé, vous présidez le comité scientifique de l'observatoire, pourquoi une telle institution au ministère de la culture?

C'est une conquête importante qu'au sein du ministère la délégation générale à la langue française soit devenue délégation générale à la langue française et aux langues de France. On a trop souvent pensé en France la question linguistique exclusivement soit du point de vue de l'Etat, cette fameuse "langue de la République", soit du point de vue de l'enseignement. Or, les langues c'est d'abord de la culture et c'est très important de le réaffirmer, non pas au sens où les langues véhiculent de la culture, mais au sens où les langues en tant que telles sont des produits symboliques de l'esprit humain et donc des biens culturels. De ce fait même, ces biens culturels appartiennent au patrimoine culturel national et doivent être défendus, respectés, protégés en tant que tels, sans oublier pour autant que ce sont des biens culturels vivants, en pleine transformation, en pleine évolution et qui entretiennent des relations mal connues entre eux.

Il règne encore en France, notoirement chez certains "leaders d'opinion", une idéologie linguistique particulièrement archaïque qui considère qu'il n'y a de langues que langues écrites, nationales, dotées d'une orthographe intangible et d'une syntaxe immuable.

En opposition à cette idée fausse, nous nous sommes placés du côté commun de la science dans le monde entier : les "parlers" - qu'ils soient désignés comme langues, dialectes, patois, ou simples idiomes- sont bien entendus des langues, ce sont tous des produits de la même "faculté de langage" et ils doivent être respectés, reconnus et étudiés comme tels. Pourquoi un observatoire des pratiques linguistiques? Parce que ce qui est très important et très mal connu, c'est comment parlent vraiment les Français, surtout si on veut bien prendre en compte l'indivisibilité constitutionnelle de la France, qui implique que l'on comprenne dans l'entité France l'ensemble des territoires français, dont les six DOM-TOM qui deviennent alors les lieux de France par excellence où se parlent et se transmettent des langues régionales qui, carabéennes, mélanésiennes ou amérindiennes, n'en sont pas moins des langues de France.

Qu'entendez-vous par pratiques linguistiques?

Pour dire les choses simplement c'est : "qui parle quelle(s) langue(s), à qui, quand, comment (sous quelles formes), et pourquoi?".

Voilà l'ensemble de la question des pratiques linguistiques, et cette question n'est pratiquement jamais posée intégralement. Elle est posée, bien sûr, par des chercheurs individuels ou des équipes de recherche en sociolinguistique, mais elle n'est guère posée au niveau des instances politiques comme un ensemble d'interrogations appelant des réponses scientifiques qui peuvent légitimement influencer les politiques linguistiques.

Les politiques linguistiques en cause, ce ne sont pas seulement les politiques linguistiques de l'éducation, c'est l'ensemble des politiques culturelles: les Français parlent bien après être sortis de l'école mais aussi bien avant, et donc il s'agit d'observer les pratiques langagières et non les pratiques scolaires. Il nous est donc apparu indispensable qu'on les connaisse enfin. Connaître les pratiques linguistiques, c'est pour commencer prendre conscience que la quasi-totalité des Français sont peu ou prou multilingues. En effet, le multilinguisme, la chose du monde la mieux partagée, est bien le régime normal du cerveau humain, contrairement à cette vieille idée française qui veut que l'excellence humaine soit représentée par un monolingue parlant français. L'excellence humaine c'est celle de tous les hommes, c'est le multilinguisme avec plus ou moins de maîtrise, plus ou moins actif, plus ou moins passif. Quand on sait que, selon l'enquête "Familles" de l'Insee et l'Ined, les habitants de la France déclarent posséder plus de quatre cents langues différentes, on mesure l'étendue du problème.

Les pratiques langagières dans nos villes aujourd'hui vont nous mettre au contact de cette réalité permanente de la coexistence des langues à tous les niveaux et aussi de leur mélange. La question de savoir quelles politiques linguistiques mener ne peut être vraiment résolue, me semble-t-il, qu'une fois qu'on connaît la vérité des pratiques langagières des Français. **Quel est le rôle de l'observatoire?** La réponse à cette question doit être pensée collectivement. Le ministère de la culture a comme vocation, en tant que ministère chargé de ce patrimoine culturel que constituent le français et les langues de France, d'essayer d'orienter certaines politiques de recherche sur la langue pour les mettre en relation avec les politiques culturelles touchant la langue. Nous avons donc pensé qu'il fallait mobiliser des équipes de recherche et faire savoir l'ensemble de leurs travaux.

Les faire connaître d'une équipe à l'autre parce que souvent les équipes sont isolées, mais aussi les faire connaître à l'ensemble du ministère de la culture, aux Directions régionales des affaires culturelles (qui ont un rôle fondamental à jouer comme relais de ces équipes), aux pouvoirs politiques locaux et à l'ensemble des pouvoirs publics nationaux, régionaux, départementaux, municipaux pour qu'ils puissent en tirer des conclusions. Ils pourront ainsi mieux apprécier la manière dont leurs concitoyens vivent avec les langues et décider de ce qu'il y a à faire sur ce terrain en connaissance de cause. Dans notre esprit l'observatoire devrait être un lieu contribuant à la production et, inséparablement, à la diffusion des connaissances. Ce n'est pas un ensemble de bâtiments, ce n'est pas un ensemble de chercheurs, non, c'est un lieu intellectuel de rencontre que nous croyons indispensable pour que les questions linguistiques évoquées soient enfin abordées en France aussi, dans un esprit scientifique et non plus idéologique, et pour que des politiques puissent être déduites d'une véritable connaissance des pratiques de nos concitoyens.



*« qui parle quelles langues,
à qui, quand,
comment, et pourquoi ? ».*
*Voilà l'ensemble de la question
des pratiques linguistiques,
et cette question n'est pratiquement
jamais posée.*

Thèmes des prochains numéros :

Suite de l'enquête de l'Ined sur la transmission familiale des langues, les langues dans la ville, langues des DOM-TOM, variétés et variations du français, langues des jeunes, les langues territoriales, ...

Langues et cité paraîtra trois fois par an.



Langues et cité est téléchargeable (format PDF) sur le site de la délégation générale à la langue française et aux langues de France à l'adresse suivante : www.dglf.culture.gouv.fr

À retourner à Observatoire
des pratiques linguistiques-
délégation générale à la langue
française et aux langues de France
6 rue des Pyramides 75001 Paris
ou par courriel:
olivier.baude@culture.gouv.fr

Si vous désirez recevoir *Langues et cité*, le bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques, merci de bien vouloir nous adresser les informations suivantes sur papier libre.

Nom ou raison sociale : _____

Activité : _____

Adresse postale : _____

Adresse électronique : _____

Date : _____

Ce bulletin applique les rectifications de l'orthographe, étudiées par le Conseil supérieur de la langue française (1990), et approuvées par l'Académie française et les instances francophones compétentes.

Langues et cité

Directeur de publication : Bernard Cerquiglini
Président du comité scientifique de l'observatoire : Pierre Encrevé
Rédacteur en chef : Olivier Baude
Secrétaire : Marie Morgane
Comité de rédaction : Michel Alessio, Martine Lehmans, Astrid Roche-Moitrioux,
Conception graphique : Bulnes et Robaglia

Contact :

Délégation générale à la langue française et aux langues de France-Observatoire des pratiques linguistiques
6, rue des Pyramides 75 001 Paris
téléphone : 0140153691
télécopie : 0140153676
courriel olivier.baude@culture.gouv.fr
www.dglf.culture.gouv.fr